



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01/AONO/RC/R-OU/C-MGAM/SG/SM/CIPM-TBEC/2023

**DU 16 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE
DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT DANS LA COMMUNE
MASSANGAM, DEPARTMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public-ressources transférées-Exercice 2023, Le Maire de la Commune de MASSANGAM, Autorité Contractante lance pour le compte de la république du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour les « **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT DANS LA COMMUNE MASSANGAM, DEPARTMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.** »

2. Consistance des travaux

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2023 Sur la ligne d'imputation budgétaire correspondante.

6. Coût prévisionnel et Cautionnement provisoire

Le coût prévisionnel est 8 500 000 (huit millions cinq cent mille) FCFA.

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Intitulé	Quittance d'achat du DAO	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT.	30 000 FCFA	8 500 000 FCFA	170 000

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être consultés au niveau du service des marchés de la Mairie de MASSANGAM.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de MASSANGAM contre présentation d'une quittance de versement d'une somme (telque indiquée dans le point 6 du présent Avis) dès publication du présent appel d'offres tous les jours ouvrables.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes pour être conforme :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des marchés de la Mairie de MASSANGAM, au plus tard le 21/02/2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

01/AONO/RC/R-OU/C-MGAM/SG/SM/CIPM-TBEC/2023

**DU _____ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE
DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT DANS LA COMMUNE
MASSANGAM, DEPARTMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en *un temps*.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **21/02/2023 à 12 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics *de la commune de MASSANGAM* dans la salle des actes de la commune de MASSANGAM

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

I. Critères éliminatoires;

- être exclu de la Commande publique;
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % des critères de qualification de l'offre technique ;
- Absence du sous-détail concordant d'un prix unitaire quantifié ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Offres incomplètes

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport avec photos ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Capacité financière supérieur au 1/3 du montant prévisionnel du marché

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie de MASSANGAM dès publication du présent avis.

16 JAN 2023

Fait à MASSANGAM, le _____

16 JAN 2023

Le Maire

Ampliations :

- Préfet/Noun (pour information) ;
- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- CHRONO ;
- Affichage.



OBmin

Mafou Aboubakar
Maire de la Commune de
MASSANGAM